





A S S E M B L E E G E N E R A L E

NATIONS UNIES



Distr.
GENERALE
A/35/778
16 décembre 1980

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur: M. Carl C. PEDERSEN (Canada)

- 1. A sa 3ème séance plénière, le 19 septembre 1980, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa trente-cinquième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social" et de renvoyer à la Cinquième Commission les chapitres II, III, V à VIII, XI à XXII, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXVI et XXXVII de ce rapport 1/.
- 2. La Commission a pris acte des divers chapitres du rapport du Conseil économique et social dans le cadre de son examen d'autres points, en particulier le point 91 (Budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981), le point 92 (Plan à moyen terme pour la période 1980-1983) et le point 96 (Plan des conférences).
- 3. A sa 6lème séance, le 15 décembre, la Commission a pris acte des chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés pour examen.
- 4. Les commentaires et observations faits au cours du débat sont consignés dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.5/35/SR.61).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

5. La Cinquième Commission a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres II, III, V à VIII, XI à XXII, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXVI et XXXVII du rapport du Conseil économique et social.

^{1/} Le rapport sera incorporé par la suite dans les <u>Documents officiels de</u> l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 3 (A/35/3/Rev.1).